

Swiss Hockey

Secrétariat de la ligue

Procès verbal de la 89^e Assemblée générale du 30 octobre 2004 à Rümlang

10h.30 Distribution des cartes de votes
11h.00 Ouverture de l'Assemblée et appel

Ordre du jour :

1. Salutations par le Président
2. Adoption du procès verbal de la 88^e AG du 24 avril 2004
3. Situations de personnes au comité de la Ligue
 - 3.1 Arbitres
 - 3.2 Marketing et relations extérieures
4. Propositions
 - 4.1 Proposition du comité - 1. Modification des statuts
 - 4.2 Proposition du comité - 2. Contribution de solidarité pour l'extinction de la dette
 - 4.3 Proposition d'UGS - Limitation du nombre de personnes par club dans les positions clés de la ligue
 - 4.4 Proposition du BBHC - Licence blanche
 - 4.5 Proposition du BBHC – Arbitres
 - 4.6 Proposition du BBHC – Date du premier tour de la Coupe
5. Projet olympique
6. Budget 2005
7. Développement du sport de masse
8. Divers
9. Désignation du lieu et de la date de la 90^e assemblée générale
10. Appel final et restitution des cartes de votes

1. Salutations par le Président

Le Président, Marcel Egloff, ouvre la séance et salue les délégués présents. Une salutation particulière est adressée aux deux membres d'honneur présents : Willi Arber et Paul Niederer. Ensuite, Marcel Egloff remercie le club organisateur, Red Sox HC Zürich, et donne la parole à son Président, Bruno Meier. Ce dernier salue à son tour les délégués et leur dit que le lieu de cette assemblée a été choisi en raison du tournoi international organisé en même temps ici à Rümlang. Il invite les délégués, à la suite de la séance, à se rendre à un apéritif dans la salle du tournoi.

Marcel Egloff poursuit son introduction et salue deux nouveaux clubs au sein de la LSHG : le Geneva International Hockey Club (GIHC), représenté par son Président, Peter Dielmann, et le Junior Hockey Club Lausanne (JHCL), représenté par son Président, Jean-Pierre Bébox. Ensuite, il informe les clubs de la création de l' Association Hockey Bilingue (AHB), qui souhaite promouvoir le hockey dans la région Neuchâtel / Erlach.

A ce moment, le Président informe les délégués du retrait de la Ligue du HC Schönenwerd, qui continue toutefois à exister comme club.

Marcel Egloff excuse l'absence du responsable des traductions du site Internet, Pierre Bernhard, qui a dû renoncer à venir à l'AG en raison de sa récente opération du genou. Il le remercie pour son travail et lui souhaite un prompt rétablissement.

Il salue ensuite comme hôtes de l'Assemblée générale les deux jeunes honorés par le certificat de la FIH „Youth Leader Certificate“, Sylvia Bühler (Luzerner SC) und Pascal Zimmermann (Urania Genève Sports).

Présences :

Comité de la Ligue :

Marcel Egloff	Président
Jaap ten Sijthoff	Secrétaire général
Matthias Moser	Chef des finances
Jürg Rickli	Jeunesse et sport de masse
Paul Schneider	Directeur sportif
Rolf Altherr	Secrétaire de la Ligue
Philipp Ehrler	Sport de pointe, est excusé en raison de la participation à une rencontre de l'équipe nationale hommes

Clubs :

Absents : deux clubs se sont préalablement excusés : le HC Blauweiss Olten et le HC Wettingen.

Tous les autres clubs sont représentés par au moins une personne.

Présences :	85 sur 90 voix possibles
Majorité absolue :	43 voix
Majorité des 2/3 :	57 voix

Comme scrutateurs, Jörg Herrmann (Basler HC), Patrick Huber (Crédit Suisse) et Marco Herzog (BSC Young Boys Bern) se mettent à disposition.

2. Adoption du procès verbal du 25 avril 2004

Le procès verbal de la 88^e assemblée générale du 25 avril 2004 est adopté à l'unanimité.

3. Situations de personnes au comité de la Ligue

Marcel Egloff rend les délégués attentifs au fait que deux fonctions ne sont actuellement pas occupées au sein du comité de la Ligue. Ce sont les secteurs „Responsable des arbitres“ et „Marketing et relations publiques“.

Par une présentation illustrée, Rolf Altherr présente la situation actuelle dans le secteur des arbitres. Il met en évidence qu'aujourd'hui il n'y a ni un responsable des arbitres, ni une commission des arbitres (CA) et que les diverses fonctions de ces organes de ce secteur sont assumées par diverses personnes. Il lance un appel aux clubs pour qu'ils assument leurs responsabilités dans le secteur arbitres et envoient un délégué sortant de leurs rangs au comité de la Ligue.

Peter Dielmann (GIHC) demande en quoi consiste exactement la responsabilité du responsable des arbitres (CA) et entend qu'il suffit de regarder le cahier des charges qui figure sur le site Web de la Ligue.

François Bébox pense que la partie administrative peut très bien être assumée par un non arbitre, mais que la formation doit être assurée par des arbitres confirmés. Il propose que les arbitres internationaux, en contrepartie de leur nomination, aient l'obligation de participer à la formation.

Le Président Marcel Egloff rappelle aux délégués que le secteur Marketing et Relations extérieures n'est pas occupé depuis longtemps. Il constate que le hockey n'a quasi plus de présence médiatique. Mais cette dernière est indispensable au développement de notre sport en Suisse et à l'établissement d'un concept de marketing. Il faut donc absolument trouver quelqu'un pour reprendre ce poste.

Rolf Altherr profite de cette occasion pour rappeler l'importance de la transmission des résultats, transmission qui, dans le passé, n'a pas toujours été assurée avec sérieux par les clubs, ce qui a pour résultat que les résultats ne figurent même plus dans les journaux.

Matthias Moser annonce son retrait du comité pour avril 2005. Les clubs sont priés de prendre en charge ce souci et de chercher un nouveau chef des finances.

4. Propositions

4.1 Proposition du comité - 1. Modification des statuts

Paul Schneider explique aux délégués que pour le secteur J&S il existe déjà depuis longtemps une commission Hockey sur gazon qui s'occupe de la formation, du perfectionnement, ainsi que du contenu de ces cours. L'OFSPPO écrit maintenant que toutes les fédérations doivent avoir une commission pour la formation et le perfectionnement.

Pour notre petite fédération, cela n'a pas de sens d'avoir deux commissions avec la même fonction. C'est pourquoi, le CL propose d'intégrer la commission J&S de hockey sur gazon à la ligue et de la renommer en conformité à la demande de l'OFSPPO.

Bruno Weishaupt (Luzerner SC) demande si cette adaptation aura une influence en personnel ou financière sur la ligue ou sur les clubs.

Paul Schneider répond par la négative. J&S a conclu depuis peu de nouveaux contrats de partenariat avec les Ligues et est ainsi devenu avec près de CHF 100'000.-- un des plus gros sponsors de Swiss Hockey. Paul Schneider émarge ainsi à J&S et à l'OFSPPO où il est considéré comme spécialiste du hockey sur gazon, et est ainsi payé par l'OFSPPO. Comme spécialiste, il est responsable de l'établissement et du contrôle des contenus des cours.

Bruno Weishaupt pense que les commissions citées dans les statuts devraient être retravaillées. Marcel Egloff accepte cette suggestion et annonce que le CL fera ce travail d'ici à l'AG de printemps.

La proposition est acceptée avec 81 oui, 4 non et sans abstentions.

4.2 Proposition du comité - 2. Contribution de solidarité pour l'extinction de la dette

Le montant de CHF 35'000.-- de dettes résultant de la tentative de qualification aux JO de Sydney devrait pouvoir être effacée par une contribution de solidarité. Marcel Egloff réaffirme encore une fois que le CL ces quatre dernières années a toujours réussi, malgré une extension constante des dépenses, à tenir le budget. Il se fait maintenant une obligation d'obtenir un bénéfice afin d'éliminer une partie de cette dette. La participation des clubs devrait être atteinte par un paiement unique sur la saison 2005/2006 d'un supplément de CHF 10.-- par licence.

Kamel Boulahia aimerait savoir comment le CL pense trouver sa part de dette, soit CHF 20'000.--

Au cours de l'année écoulée, le CL a mené une politique stricte d'économies, et chaque fois que cela était possible a réduit les dépenses. Par exemple, les séances du CL se sont tenues chez au domicile des membres du comité plutôt que dans des salles de réunions coûteuses. Le coûteux voyage en Amérique du Sud a été remplacé par un camp à Tenero, beaucoup économique. De cette manière, le CL peut présenter un bilan positif cette année.

Bruno Weishaupt affirme ensuite que le Luzerner SC salue positivement les efforts du CL. Il relève également que son club s'est par le passé toujours montré solidaire. Il se fait toutefois toujours du souci au sujet du problème toujours non résolu des clubs débiteurs. Il voit également d'autres problèmes budgétaires (autofinancement des joueurs de l'équipe nationale, CHF 30'000.-- de participation de la ligue au projet olympique).

Il demande donc de refuser la proposition pour l'instant et souhaite que le CL prépare d'abord un plan financier détaillé.

Marcel Egloff l'informe, et en même temps tous les autres délégués qu'en raison de la remarquable aide et d'une nettement meilleure morale de paiements des clubs, la situation des débiteurs s'est grandement améliorée. Le plus gros débiteur, le HC Neuchâtel, a réduit sa dette de CHF 3'000.--, et pour les autres clubs des solutions sont également en vue.

Au sujet du budget, il rappelle à nouveau que le CL a, jusqu'à présent toujours tenu ses budgets. Il ne voit aucune raison pour que cela change l'an prochain.

Retus Gieriet (Grasshopper Club Zürich) soutient fermement la proposition du CL et lui dit aussi sa confiance pour la part de financement de la part promise par la Ligue.

Bruno Meier s'associe à cette opinion. Il relève et soutient en particulier la phrase qui dit que les deux partis, clubs et ligues doivent travailler à l'élimination des anciennes charges. Il recommande l'acceptation de la proposition.

Au vote, la proposition est acceptée par 60 oui, 25 non et aucune abstention.

Marcel Egloff remercie les délégués pour leur confiance et promet à l'avenir de continuer à tout faire pour le respect des budgets.

4.3 Proposition d'UGS - Limitation du nombre de personnes par club dans les positions clés de la ligue

Kamel Boulahia (Urania Genève Sports) explique qu'il tient pour essentiel que, dans les divers organes, commissions et postes d'entraîneurs de la ligue, un nombre maximum de clubs soient représentés. Il propose en conséquence que le nombre de personnes par clubs soit limité dans les positions clés.

Marcel Egloff répond qu'il serait heureux si la situation permettait d'introduire une telle règle. En réalité, il est difficile de trouver ne serait-ce qu'une personne pour les diverses fonctions. Une telle limitation rendrait la marge de manœuvre de la Ligue encore plus étroite.

Heinz Gehrman (HC Rotweiss Wettingen) s'exprime contre le principe de l'introduction de tout quota. Pour occuper un poste, il s'agit avant tout de compétences et non d'appartenance à un club. Il propose le rejet de la proposition.

Xavier Pannatier (Lausanne Sports) rappelle que pour une telle limitation, il faudrait modifier les statuts. Il craint que les clubs se mettent ainsi eux-mêmes en difficultés et propose de rejeter la proposition.

Au vote, la proposition est rejetée par 2 oui, 83 non et aucune abstention.

4.4 Proposition du BBHC - Licence blanche

Monica Ravonel (Black Boys HC Genève) explique encore une fois son idée, l'introduction d'une licence en blanc destinée à un joueur non défini, afin de permettre l'engagement à court terme d'un joueur en 1e ligue.

Rolf Altherr explique que le CL et les organes concernés tiennent au principe « Celui qui joue a besoin d'une licence » et, en conséquence demandent le rejet de la proposition.

Jean-François Goumaz (Black Boys HC Genève) met en avant l'aspect social d'une telle licence en blanc.

Jörg Herrmann (Basler HC) rappelle que la même proposition a été faite à la dernière AG et a été renvoyée à la commission administrative. Il demande si la commission administrative s'est penchée sur le problème. Rolf Altherr lui répond que la commission administrative a fait siens le principe énoncé ci-dessus et qu'elle tient au principe de la licence personnelle.

Retus Gieriet propose de repenser en général le prix des licences et à une éventuelle hausse des taxes d'équipes.

Au vote, la proposition recueille 24 oui, 57 non et 4 abstentions.

4.5 Proposition du BBHC – Arbitres

Monica Ravonel propose que tous les matchs de LNB dames soient arbitrés „Club/Club », car elle considère que les montants déboursés pour cela sont incongrus.

Rolf Altherr informe les délégués que la Ligue part du principe que tous les matchs du secteur adultes sont arbitrés par des personnes neutres. Mais là où aucun arbitre neutre n'est disponible, on fait appel à un arbitrage „Club/Club“. Malheureusement, en raison du manque chronique d'arbitres, cette solution est de plus en plus souvent appliquée. Mais d'ici à en faire une règle générale, le CL et les responsables du secteur arbitres s'y refusent.

François Bébox (Stade Lausanne) estime que les dames ont également droit à des arbitres officiels et rejette donc la proposition.

Bruno Meier est de l'avis que nous devons soutenir les arbitres restants ainsi que la nouvelle génération en leur donnant le plus de possibilités d'arbitrer, et refuse donc la proposition.

Xavier Pannatier précise que ce ne sont pas les indemnités des arbitres qui coûtent trop chères aux clubs, mais bien les frais de déplacements. Il suggère en conséquence de faire appel à des arbitres des clubs de la région et ainsi diminuer les frais.

Au vote, la proposition est refusée par 13 oui, 67 non et 5 abstentions.

4.6 Proposition du BBHC – Date du premier tour de la Coupe

Monica Ravonel regrette que le premier tour de la coupe soit le premier match de la saison et propose que la saison débute avec quelques matchs de championnat avant de venir aux matchs importants de la coupe.

Rolf Altherr prend position sur la proposition et salue l'idée. Il est par contre opposé qu'une telle règle soit introduite dans les règles de jeux. Par contre, il promet par contre d'enregistrer la proposition comme recommandation et d'en tenir compte dans l'établissement du prochain calendrier.

Monica Ravonel se montre satisfaite avec cette promesse et retire sa proposition.

5. Projet olympique

Paul Schneider présente à nouveau le projet qui a déjà été discuté avec les clubs en août au cours des deux séances d'informations, à Olten et Lausanne. Il affirme que le CL veut poursuivre le projet et qu'il croit à la chance de participation aux jeux olympiques 2008 à Pékin. Un plan financier concret sera, en cas d'acceptation par les délégués, établi en conjointement avec Swiss Olympic, l'OFSPPO l'aide aux sports. Paul Schneider rend attentif aux conséquences qu'aurait une relégation dans le niveau 3 de Swiss Olympic et affirme clairement que seule une acceptation du projet permettra de garder une chance de rester dans le groupe 2.

Kamel Boulahia demande si cela a vraiment un sens de voter sur le projet. Il a l'impression d'être placé devant un fait accompli et de ne pas avoir de choix.

Marcel Egloff affirme vivement que les délégués ont bien évidemment un choix à prendre. Ils doivent par contre bien être conscient des conséquences à long terme qu'aurait un refus du projet olympique. Swiss Hockey continuera dans toutes les situations à exister, mais sans un projet olympique, toutes les structures et les orientations de la ligue devraient être repensées.

Nicolas Gisin (Servette HC Genève) déclare que son club est totalement derrière le projet et le soutien entièrement. Il rend toutefois attentif au fait que de tendre vers un but élevé ne doit pas faire oublier la base. Cette dernière doit être renforcée, car sans une base nettement élargie, une pointe forte n'est pas réalisable sur la durée. Cela conduit, comme actuellement dans le calendrier des juniors à de trop longues pauses. ; c'est pourquoi, il aimerait être sûr que le projet olympique n'empêchera pas la ligue de se pencher ces autres problèmes.

Jürg Rickli poursuit dans la ligne de Nicolas Gisin et affirme qu'il a déjà depuis longtemps abordé la question au CL et que des propositions de solutions sont en vue. Les structures seront repensées dans le cadre du projet olympique et le sport de masse continuera à être développé. A cet effet, il fait remarquer que le budget du sport de masse a été nettement

augmenté. Jürg Rickli est convaincu que le projet olympique fera progresser le hockey en général et qu'il fera également ses preuves dans le sport de masse.

François Béboux (Stade Lausanne) quitte la séance et rend sa carte de vote avec 5 voix.
Nouvelles conditions de vote : Total: 81 voix ; majorité simple : 41 voix, majorité des 2/3 : 55 voix

Jean-François Goumaz demande où en est le financement du projet et si la séparation des finances peut être garantie.

Paul Schneider répète que le projet olympique est basé sur le principe qu'aucune dépense ne peut être effectuée tant que le montant équivalent n'est pas garanti. Le projet olympique n'aura aucun effet négatif sur le financement de projet du sport de masse.

Kamel Boulahia estime que le projet olympique 2008 est prématuré et qu'il faudrait que la ligue vise 2012.

Bruno Meier s'oppose à lui en affirmant que sans projet 2008, il n'y aura pas de projet 2012. Il soutient les positions de Nicolas Gisin et engage le CL à ne pas défavoriser les autres secteurs à travers le projet olympique. Avec les mots „Go for it !“ il s'exprime sans abstraction en faveur du projet.

Jörg Herrmann demande si, en cas d'échec sportif, il y a un risque de retrait de la part des donateurs d'argent (Swiss Olympic, OFSPO, aide aux sports).

Paul Schneider répond par la négative. Les subventions des divers donateurs sont liées à un projet et ne sont pas dépendantes des buts sportifs.

Paul Niederer (HC Olten) rappelle qu'il a fallu dix ans de travail pour passer de la catégorie 3 à la 2 et que cette position doit absolument être conservée. Lui aussi se place entièrement derrière le projet, mais recommande de ne pas défavoriser le sport de masse.

Au vote, la proposition est acceptée par 79 oui, 0 non et deux abstentions.

6. Budget

Le chef des finances, Matthias Moser, explique différents points du budget 2005.

L'augmentation des salaires est due, en lien avec le projet olympique, à la prise en charge d'un 50% de poste.

Jean-François Goumaz constate que le poste des recettes augmente de 25% et demande d'où elles proviennent et si elles sont assurées.

Il lui est répondu que c'est également un effet du projet olympique. La moitié de ces recettes sera couverte par Swiss Olympic, en cas d'acceptation du projet olympique. L'autre moitié sera réalisée par le CL au moyen d'actions spécifiques (calendrier) ou sponsors supplémentaires.

Marcel Egloff explique que dans le budget 2004 les dépenses pour l'équipe nationale figuraient « Nettes », c'est-à-dire après déduction des participations personnelles. Dans le budget présenté aujourd'hui, toutes les données sont « brutes ».

Michele Ghezzi (HAC Lugano) demande si pour les participations personnelles il y a un maximum qui est fixé. D'autre part, il aimerait savoir si en cas de recettes supplémentaires, la participation des joueurs peut être diminuée.

Marcel Egloff répond qu'au sujet des participations des joueurs, le CL essaie de les tenir le plus bas possible. Dans certains cas, par exemple l'appartenance à deux équipes nationale, la ligue assume la participation à une des deux équipes.

Au vote, le budget est accepté à l'unanimité.

Paul Niederer (HC Olten) quitte la séance et rend sa carte de vote avec 7 voix.

Il annonce que le HCO à l'occasion de son 75e anniversaire se proposera pour l'organisation de l'assemblée générale de la ligue en automne 2006.

Jean-Pierre Béboux (JHC Lausanne) quitte la séance et rend sa carte de vote avec 1 voix.

Nouvelles conditions de vote : Total: 72 voix ; majorité simple : 37 voix, majorité des 2/3 : 49 voix

7. Développement du sport de masse

Jürg Rickli présente une analyse actuelle du secteur Sport de masse. Il résume le but jusqu'en 2006 de la manière suivante : « Plus de licences et plus de clubs bien structurés ». Il constate que la ligue ne peut grandir que si les clubs grandissent. Il y a actuellement une coupure entre les grands clubs bien structurés et les petits portés par une poignée de personnes. Cela conduit à moyen terme à la perte des petits clubs, soit par dissolutions, soit par fusions.

Il rappelle qu'au cours des dernières années la ligue, à tous les niveaux, a essayé de venir en aide à ces petits clubs. Malheureusement, tous ces efforts n'ont aidé qu'au maximum à court terme et n'ont pas porté à long terme.

C'est pourquoi il aimerait savoir de la part des clubs quelle aide exactement ils aimeraient recevoir de la ligue. Il enjoint aux clubs de se réunir sur le plan régional (workshop) afin d'analyser la situation locale et de faire à la ligue des demandes d'aide adaptées à leur situation.

Marcel Egloff met en évidence que le HAC Lugano, malgré une situation difficile, a réussi pour la première fois dans l'histoire du club, à mettre sur pied une équipe féminine et à participer avec cette dernière au championnat. Il prie le Président du HACL, Michele Ghezzi, d'expliquer aux clubs comment cette équipe est née.

Michele Ghezzi a, dans le cadre de son travail d'étude pour le cours de Swiss Olympic sur l'organisation et la conduite de clubs, établi une analyse de la situation du HACL. Deux points ont été mis en évidence :

- un minimum de 80 juniors est indispensable à l'existence d'un club.
- pour la stabilité d'un club, une équipe féminine est indispensable.

Par des avis dans la presse et à l'université, il a été possible d'intéresser au projet quelques joueuses étrangères. Les filles jouant actuellement chez les juniors et quelques anciennes joueuses ont complété l'équipe qui a débuté l'an dernier en 1^e ligue et enrichit cet automne la LNB sur gazon. Michele Ghezzi insiste sur l'énorme influence qu'a sur l'ambiance à l'intérieur du club l'équipe des dames. D'autres projets, entre autres un engagement auprès des écoles de la région, doit aider à atteindre les autres buts cachés.

8. Divers

Marcel Egloff remet à Kamel Boulahia un cadeau en remerciement pour le travail accompli au cours des dernières années. Il le présente comme un véritable enthousiaste du hockey et lui souhaite beaucoup de succès dans ses activités futures.

Le trophée du fair-play de la LNA Hommes pour la saison sur gazon 2004 est remis au HAC Lugano qui, en 14 matchs, n'a reçu que 3 cartons jaunes.

Paul Schneider salue Sylvia Bühler (Luzerner SC) et Pascal Zimmermann (Urania Genève Sports) pour leur travail dans le domaine des juniors. Il leur remet le „Youth Leader Certificate“ de la FIH. Il leur remet également un bon d'achat de CHF 2000.-- de notre sponsor Erima. Le 3^e « Youth Leader“, Mathieu Gisin (Servette HC Genève) n'a malheureusement pas pu participer à l'AG.

Ensuite, Paul Schneider informe les clubs que leurs propositions pour le „Youth Leader 2005“ doivent parvenir à Swiss Hockey jusqu'au 31 mai 2005. Le gagnant se verra peut être offrir un voyage au Chili, au „Youth Promoters Festival“ en septembre 2005.

Maintenant Paul Schneider présente le calendrier 2005 de Swiss Hockey, dont le bénéfice sera versé sur le projet olympique. Le prix est, sans tenir compte de l'imputation, fixé à CHF 15.-- par calendrier. Le prix de vente est de CHF 25.-- . Le calendrier permet aux clubs de gagner de l'argent. D'autre part, les superbes images de hockey sont une excellente propagande pour notre sport.

Nicolas Gisin reprend encore une fois sa critique au calendrier mal équilibré et propose que l'on joue encore sur gazon en novembre. Il demande la création d'une commission qui s'occupe de cette thématique.

Les clubs saluent cette initiative et mandate Rolf Altherr pour convoquer cette commission.

Kamel Boulahia informe les délégués que la FIH déménage à Lausanne et qu'elle est à la recherche d'un secrétaire opérationnel.

9. Désignation du lieu et de la date de la 90^e assemblée générale

Deux clubs se proposent pour l'organisation de cette AG : Black Boys HC Genève et HC Steffisburg.

Au vote, Genève recueille 34 voix et Steffisbourg 22.

La prochaine AG aura donc lieu à Genève, le samedi 30 avril 2005.

10. Appel final et restitution des cartes de votes

Rolf Altherr procède à l'appel des clubs et retire les cartes de votes. Aucune irrégularité n'est mise en évidence.

Après un dernier mot du Président, l'assemblée est close à 14h.51 .

Pour Swiss Hockey
2 novembre 2004
Rolf Altherr
Secrétaire de la ligue

Traduction :
6 novembre 2004
Pierre Bernhard
Genève